



PLAN DE ZONAGE N°1

PLU

[JOUÉ-LES-TOURS]

approuvé le 3 juillet 2006, modifié le 11 mai 2009
mise en compatibilité pour la réalisation
de la ligne de tramway en décembre 2011
modification n°2



Par arrêté le 6 novembre 2010

- Limite de zone
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé à conserver ou à créer
- Recul par rapport à l'axe de la voie (art L1111-1-4)

